



Le mot du maire

L'année 2020 se termine. Une année particulière, rythmée par des périodes de confinement en raison d'un virus, la Covid 19. Certains d'entre vous ont été touchés personnellement. Cette année, en raison des risques sanitaires, le repas des anciens a été annulé. Un coffret de Noël leur sera livré ces prochains jours. De même, la traditionnelle cérémonie des vœux du maire ne pourra pas avoir lieu en janvier. J'espère que l'avenir sera plus heureux et que petit à petit, nous laisserons derrière nous cette pandémie, même si nous devons être conscients que le virus ne s'éteindra pas au 31 décembre.

Le nouveau conseil municipal a pris ses marques en cette période trouble. Certains projets ont été perturbés. Cependant, nous pouvons faire le point sur les principaux travaux réalisés en 2020. La pose de deux columbariums, d'un radar pédagogique, le remplacement des trois portes sur la façade de la mairie, l'aménagement de trottoirs rue Jeanne d'Arc et du Général de Gaulle, et la place de l'atelier. Une rénovation des logements communaux est en cours. De même ce bulletin municipal (BIM) qui vous permet d'être informés de la vie de la commune et d'y participer activement.

Pour 2021, parmi les plus gros projets, nous pouvons mentionner l'accessibilité de la salle communale et de l'école, ainsi que la création de sanitaires PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

Les membres du Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour vous et vos proches à l'occasion de cette nouvelle année !

Didier Sacksteder

Petites précisions :

A la demande de la commune, le garde champêtre a été missionné pour gérer la stérilisation de chats errants (3 femelles et 1 mâle). Suite à cette opération, des abris ont été installés à proximité du cimetière. Des habitants se chargent bénévolement de nourrir ces chats.

Concernant les poubelles (marrons et jaunes), si le ramassage n'a pas pu se faire en cas de grèves ou d'intempéries, n'hésitez pas à les laisser sorties. Le ramassage se fera dans un délai de deux jours.

Pour une nature plus propre

Le 19 septembre, l'association Lé Voiz1zinc organisait son premier «nettoyage nature».

Une quinzaine de participants étaient réunis place de l'église, bien décidés à rendre leur bien-aimée campagne plus propre.

Cette demi-journée a permis de ratisser la rue de Bavilliers et une partie de la rue de Buc. Les bas-côtés leur ont réservé bien des «surprises»... Sur le podium des déchets les plus ramassés : bouteilles en verre, canettes métalliques et mégots de cigarettes.



Les bouteilles et emballages plastiques divers étaient aussi très nombreux.

À déplorer également la présence de morceaux de polystyrène, de plusieurs tapis de voitures... Un sommier métallique a même été découvert à l'orée d'un bois....

La déchetterie de Danjoutin étant visiblement trop éloignée pour certains, cette opération sera à renouveler.

Infos pratiques :

Mairie de Buc : 7, rue Charles de Gaulle, 90800 Buc
03 84 56 89 03 - mairie-buc90@wanadoo.fr
Mardi et jeudi de 09h00 à 11h00 et vendredi de 15h00 à 18h00

Numéros d'urgence :

Samu : 15
Police Secours : 17
Pompiers : 18
Centre antipoison (Nancy) : 03 83 22 50 50

Boulangerie Loeby (Livraison camionnette) :
03 84 56 09 03 - 06 61 59 00 98

Maraîchers Le Champ de Gaïa : 07 71 72 62 95
Ouverture les mercredis et samedis de 15h à 18h

Sarl Scierie Petey : 03 84 56 78 03

EIDS Electronique : 03 84 46 32 40

Cabinet sophrologie Isabelle Bruhl-Bastien :
03 84 46 16 35 - 06 07 52 84 56

Syndicat Territoire d'énergie 90

La fée Électricité c'est le progrès qui éclaire, qui chauffe, qui cuit, qui transporte, qui produit, qui libère la condition humaine.

L'apparition de l'électricité en 1927 va changer le mode de vie dans notre campagne. Parallèlement apparaît l'installation du téléphone.

En France, les communes sont propriétaires des réseaux de distribution d'électricité (tension < 50kV) et de gaz naturel (pression < 25bars). Elles sont responsables de la distribution d'énergie et de fournitures d'électricité au tarif réglementé.

La commune de Buc adhère au syndicat territoire d'énergie 90. C'est le syndicat qui agit pour le compte des collectivités dans la gestion des réseaux de distribution d'électricité et de gaz.

Pour l'électricité, Territoire d'énergie 90 réunit l'ensemble des communes du département. Chargé d'aménager, de sécuriser et d'adapter les réseaux électriques aux besoins des usagers, Territoire d'Énergie 90 en a confié l'exploitation aux concessionnaires Enedis et GRDF.

Soumis aux obligations d'un contrat de concession, ces derniers sont contrôlés par le syndicat.

Ce système permet de maintenir un service public de distribution d'énergie performant et de garantir l'égalité d'accès aux réseaux.

Le syndicat propose aux communes des subventions pour leurs travaux sur les réseaux, mais également sur les investissements réalisés sur l'éclairage public, ou les économies d'énergie (isolation, chaudière,...).

Pour répondre aux besoins de ses adhérents, Territoire d'Énergie 90 a créé un service informatique mutualisé en 2000. C'est un service optionnel auquel Buc adhère. Sa mission première est d'assurer la maintenance informatique sur la gamme de progiciels «e.magnus» utilisée par les collectivités.

Le président élu le 22 juillet 2020 est Michel Blanc, maire de Lacollonge.

Valérie Prévot est la déléguée Territoire d'énergie pour la commune de Buc et Pierre Alain Soyer est le suppléant.

Lors de la réunion du 23 septembre 2020, le président a annoncé une baisse de revenus conséquente, les redevances versées par Enedis ayant subi une chute continue. L'instauration d'une taxe permettra le rétablissement des subventions, mais également d'apporter une bouffée d'oxygène au syndicat.

Le coût moyen pour un foyer sera de 2,72 € par mois prélevés sur la facture d'électricité.

Un bilan énergétique gratuit a été demandé au syndicat.

Le langage des cloches - Episode 1

Les cloches rythment notre vie quotidienne tant profane : indication des heures, événements importants (covid 19, déclaration de guerre, libération du pays), que sacrée : angélus, messe, mariage, baptême, enterrement, glas.

Les cloches sont installées dans le haut du clocher permettant une diffusion plus lointaine du son. C'est un outil de communication de masse.

Elles sont en bronze et ont été fabriquées par la fonderie GEORGE et FRANCISQUE PACCARD de Joly, commune d'Annecy le Vieux en Haute Savoie. Un des volants a été remplacé en août 1891.

Le beffroi (charpente en chêne) est conçu pour isoler les murs de pierre des cloches et absorbe ainsi les vibrations des cloches.

La cloche, d'un diamètre de 114 cm pesant 1 050 kg est fixée sur un joug en fer. C'est la plus ancienne du Territoire de Belfort. La face gravée en allemand nous livre la date de 1523 et des couplets à la louange de Notre Dame et du Christ ressuscité. Depuis le 6 janvier 1942, la cloche est protégée classée au titre d'objet par les monuments historiques.

La seconde cloche fixée sur un joug en bois est plus grosse avec un diamètre de 140 cm. Elle date de 1864.

Claude D.



Vous avez entre 16 et 25 ans ? Soyez en règle au regard du service national !

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours serait refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder !

Renseignements et contacts :

Centre du service national de Besançon
Départements 25, 39, 70, 90 - Tél : 09 70 84 51 51
csn-besancon.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Dernière minute

La liste électorale des retraités de la CNRA (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales) résidant dans la commune de Buc et admis à la retraite au 1^{er} septembre 2020 est affichée en mairie. Pour plus d'informations, merci de vous rendre en mairie.

Compte-rendu du conseil municipal du 7 octobre 2020

- Parmi les premiers points de l'ordre du jour abordés lors de cette séance du conseil, une demande de subvention exceptionnelle de l'ACCA (Association communale de chasse agréée) pour la construction d'un auvent. Les membres du conseil, après en avoir délibéré ont décidé d'attribuer une subvention à hauteur de 100 euros.

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un représentant en distributeurs extérieurs de pains a proposé l'installation sur le sol de la commune d'une machine à pains. Après délibération, le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'autoriser l'installation de cette machine. Les conditions pour l'instauration d'une redevance seront revues en fonction de l'installation effective de la machine, une fois contact pris avec le boulanger desservant la commune de Buc.

- Concernant le déneigement de la commune durant l'hiver 2020-2021, la proposition tarifaire de la scierie Petey s'élevant à 77 euros HT le passage pour les rues de la commune et de 49 euros HT le passage pour la route desservant le château d'eau a été acceptée par le conseil municipal. Edith Petey, membre de la société, n'a pas pris part à la délibération.

- Les élus de la commune de Buc renouvellent leur soutien aux salariés de Général Electric. Ils demandent au Président de la République, Emmanuel Macron, de prendre ses responsabilités pour éviter un désastre industriel et social, préserver le savoir-faire de notre industrie ainsi que notre indépendance énergétique. De plus, demande lui est faite d'intervenir directement auprès du Directeur de Général Electric, Hugh Bailey, son ancien conseiller à Bercy, qui avait soutenu en d'autres temps, la reprise des activités de Belfort par Général Electric.

- Autre point abordé, celui des coupes de bois 2021, le conseil municipal, après avoir délibéré a décidé à l'unanimité d'approuver l'état d'assiette des coupes 2021, la dévolution et la destination des coupes et produits de coupes, la vente de gré à gré comme proposée par l'ONF et d'autoriser le Maire à signer tous les documents afférents.

De nombreuses questions diverses ont été abordées :

- Au sujet des travaux des logements communaux, Monsieur le Maire explique que la commune a reçu une subvention du département pour les travaux dans les logements communaux. Le montant de la subvention est de 13 625,12 €. Les travaux devront être réalisés avant le 31 décembre 2020.

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la démission de Philippe Bouveret de son poste de conseiller municipal.

- En raison de la pandémie de Covid-19, le repas des aînés n'aura pas lieu en 2020. Le conseil municipal propose de faire un colis à la place.

- Dominique Chesnel et Candy Kupczak se sont portées volontaires pour faire partie de la commission de contrôle

Élections. Etant donné les règles de désignation (ordre du tableau), Dominique Chesnel est désignée pour remplir cette mission.

- La commune va mettre en vente les anciennes tables d'école de Buc. Un article paraîtra dans un prochain BIM pour que les villageois puissent en acquérir. Le prix sera fixé ultérieurement.

- Isabelle Bruhl-Bastien propose la création d'une liste de diffusion par sms auprès des habitants en cas d'informations urgentes (coupure d'eau, route barrée, etc.). Monsieur le Maire souhaite étudier la faisabilité technique d'une telle démarche

Isabelle Bruhl-Bastien relaye différentes questions de Valérie Prévot, absente excusée :

- Concernant l'avenir de la friche résultant de la coupe des sapins, Monsieur le Maire indique qu'à l'issue de la coupe des sapins, la friche doit être laissée quatre ans en évolution naturelle avant de pouvoir fixer de nouveaux projets sur cette zone (vu avec le garde-forestier).

- L'association des Voiz1zinc a donné son accord pour la reprise d'une activité gymnastique. Une habitante a pris contact avec une animatrice. Les cours devaient débuter le 3 novembre. Ils seront limités à dix personnes, priorité à celles qui venaient aux cours proposés précédemment sur la commune de Mandrevillars. La salle des fêtes sera utilisée pour cette animation. (Projet stoppé en raison du confinement).

- Quid de l'entretien des fossés ? Monsieur le Maire explique que cela dépend des fossés concernés. Certains fossés sont gérés par le Grand Belfort (pour la commune) et certains fossés sont gérés par l'association foncière (qui ne fonctionne plus). Lorsque la commune reprendra les chemins de l'association foncière, la commune prendra aussi à sa charge ces frais. Un devis sera demandé pour avoir une idée du coût à prévoir.

- Isabelle Bruhl-Bastien et Valérie Prévot proposent l'installation d'une boîte à livres. L'idée étant de customiser un ancien frigo (idéal, parce que hermétique) qui est déjà à l'atelier. Philippe Bouveret avait lancé cette idée lors d'une précédente réunion de la commission Communication-Loisirs. La mairie prendra en charge les frais de peinture pour cette customisation. Il restera à définir l'emplacement.

Lecture du cahier de doléances et réponses de Monsieur le Maire :

- Demande d'un panneau indiquant le cimetière : Ce sera fait

- L'avenir du bois délaissé au niveau de l'aire de retournement : Il sera expédié avec le lot d'épicéa prochainement.

- Proposition pour les élus du Conseil de faire une visite des appartements vides : ce sera fait, mais une fois qu'ils seront rénovés.



Nous sommes très heureux d'avoir pu organiser le nettoyage nature, ainsi que le marché d'automne et nous remercions vivement tous les participants !

Durant le confinement, nous avons eu l'idée d'organiser un concert dans le clocher de l'église pour égayer le village dans cette période particulière grâce à Florent Barthélémy et sa cornemuse.

Tous les samedis après-midi du mois de décembre, Lé Voiz1Zinc proposeront une vente de pains d'épices, gâteaux de Noël et jus de pommes à la boutique du champ Gaïa.

Concernant nos projets futurs, nous prévoyons la mise en place d'un rendez-vous «Répare Café» au printemps 2021 : un atelier de réparation collaboratif où chacun peut amener des objets en panne. Les rois de la bidouille de tout domaine vous aideront à les réparer ! Si, vous aussi, vous avez des connaissances et savoir-faire, n'hésitez pas à nous contacter pour les partager.

Petit rappel : nous cherchons toujours des planches de récupération d'un mètre minimum pour la réalisation d'un nichoir à chouette dans le clocher.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année. A très très vite !

Le saviez-vous ?

Le colibri est le seul oiseau à pouvoir voler en arrière.

Poivrier

Les fêtes de fin d'année approchent. Que diriez-vous de surprendre vos convives avec un apéritif original et très facile à réaliser ?

Je vous propose la recette du poivrier.

Il vous suffit de mélanger :

- 1 litre de vin blanc (*Bourgogne aligoté*)
- 2 grains de poivre
- 2 clous de girofle
- 1 zeste de citron (*non traité*)
- 1 zeste d'orange (*non traité*)
- 1 pointe de cannelle
- 1 gousse de vanille
- 100 g de sucre.

Laissez macérer 48 heures minimum, puis filtrez.

Servez frais.

Bonne dégustation !

A consommer avec modération. L'abus d'alcool est mauvais pour la santé.

par Isabelle BB



Mieux connaître le fonctionnement de notre ACCA



La Direction Départementale des Territoires (DDT) assure la gestion administrative et technique de la chasse sous l'autorité du Préfet.

Cette mission comprend la mise en œuvre des réglementations et leur déclinaison locale, entre autre :

- Périodes d'ouverture et de clôture de la chasse,
- Liste des animaux classés nuisibles,
- Plans de chasse et de gestion,
- Agrément des piégeurs,
- Élevages de gibiers,
- Suivi du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique
- Interventions administratives de régulation des espèces causant des dégâts.
- Tutelle des Associations Communales de Chasse Agréées (ACCA) créées par une loi de 1964.

La DDT exerce ses missions en collaboration avec ses partenaires principaux que sont la Fédération Départementale des Chasseurs du Territoire de Belfort (FDC90), l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), les lieutenants de louveterie, l'Office National des Forêts (ONF) et la Chambre d'agriculture.

L'ACCA de Buc se conforme au schéma national. L'activité des chasseurs est très encadrée par les décisions prises par les autorités de l'État. Les statuts et règlements sont consultables à la mairie.

Cette année, la réserve de chasse a été déplacée et sa surface recalculée. Elle couvre 27 ha (plus de 10 % de la surface communale). Elle est matérialisée par des pancartes fixées à des troncs d'arbres ou des poteaux.

Des miradors ont été mis en place. Dans la réserve de chasse se trouve le cabanon des chasseurs. Il est ouvert aussi aux utilisateurs de la nature (pèlerins de Saint Jacques de Compostelle, randonneurs pour y faire un arrêt ou se mettre à l'abri par mauvais temps). Une table va être installée.

Son aménagement a été reporté en raison de la pandémie de Covid 19.



Si la forêt m'était contée...

L'équipe municipale a reçu le garde forestier le samedi 26 septembre 2020.



Nous avons passé trois heures dans la forêt du Paquis hors du temps. Notre forêt est belle et apaisante, riche et vivante malgré des souffrances : le passage obligé d'engins, de nombreuses essences sont malades (la chalarose des frênes, le scolyte des épicéas), le dépérissement des hêtres, l'impact de la sécheresse et de la grêle sur les chênes pédonculés

Thibaud Roy, agent ONF depuis 2015, est notre partenaire pour gérer la forêt qui s'étend sur 49 hectares. Il a la charge de 11 forêts sur 1 200 hectares. Il assure la préservation de la propriété du patrimoine forestier communal :

- La surveillance des forêts : préservation des limites de propriété, lutte contre d'éventuels empiètements ou occupations,
- La conservation des ouvrages : contrôle du bon état des infrastructures et des équipements (bornes, fossés...)
- La protection des peuplements forestiers et des milieux naturels : état sanitaire des arbres, identification des impacts des phénomènes climatiques, suivi des populations de gibiers, évolution des dégâts subis par les peuplements, surveillance des exploitations et contrôle du respect des prescriptions en matière d'abattage, débardage, nettoyage des parterres après exploitation.

À cette surveillance générale, s'ajoute l'exercice des pouvoirs de police judiciaire permettant de prévenir ou réprimer les auteurs d'infractions portant atteinte au patrimoine forestier de la collectivité. La forêt est un espace ouvert au public et de ce fait elle est exposée à des risques multiples : circulation d'engins motorisés hors piste, vandalisme, incendie, coupes d'arbres non autorisées, dépôts d'ordures, etc.

L'ONF reçoit en contrepartie une contribution pour ces frais de garderie de 12 % sur les recettes de bois.

L'ONF propose aussi des prestations payantes en plus des

services rendus par le Régime forestier pour le compléter et le diversifier.

Le document de gestion forestier a été établi pour 20 ans de 2012 à 2032.

En raison des crises sanitaires qui se multiplient à présent c'est année après année que le programme des travaux et des parcelles à marquer sera défini.

La stratégie de régénération de notre forêt est de diversifier les essences, d'opter pour une régénération naturelle et par plantation lorsque la fructification a été inégale ou insuffisante, par un peuplement adapté à la structure du sol, à notre climat.

Les essences de notre forêt qui fructifient :

Les feuillus : chênes pédonculés, chênes rouges d'Amérique, érables, frênes, hêtres, tilleuls, charmes, saules marsault, peupliers trembles, noisetiers, ronces

Les résineux : épicéas, sapins pectinés.

La récolte des bois répond à plusieurs objectifs :

- sylvicoles : Les coupes de régénération permettent le renouvellement des peuplements, les coupes d'éclaircies facilitent la croissance des arbres à venir, les coupes sanitaires favorisent la récolte des bois malades. Ces interventions entraînent la croissance des arbres restants tout en les rendant plus résilients aux maladies et aux aléas climatiques.

- économiques et sociétaux : la vente de bois apporte des recettes à la commune, approvisionne la filière et maintient des emplois. La vente peut s'effectuer en bloc et sur pied. La vente peut être «au mieux disant», un bûcheron et un débardeur viennent et sont contrôlés par le garde. Elle peut aussi être en bois façonné. C'est la commune qui paye un bûcheron et le façonnage, l'affouage destiné aux particuliers et la vente de grumes.

- environnementaux : pour assurer une bonne croissance, les arbres ont besoin de lumière. Il convient d'entretenir la diversité des essences et des classes d'âge. Il est nécessaire de maintenir le bois mort au sol pour qu'il se décompose.

Il existe une base de données avec les arbres au sol.

Nous veillerons au bien-être de la faune et de la flore que nos forêts abritent. Les décisions humaines ont un fort impact sur l'état de santé de nos arbres et de l'équilibre. Observons-les, écoutons-les pour que nos enfants puissent en connaître tous les bienfaits.

Les potins de l'école

Les après-midi du lundi 12 et mardi 13 octobre 2020, nous avons ramassé les déchets dans la nature sur les chemins de Buc. Janine Bertsch est venue nous accompagner.

Nous avons ramassé environ 5 kg de déchets.

Depuis le 2 novembre, date de la rentrée, nous devons porter le masque à l'école. Ce n'est pas très facile, mais petit à petit, on s'y habitue. Nous avons le droit de l'enlever quand nous faisons du sport ou que nous faisons un effort.





L'humeur n'était plus aux réjouissances. Il suffisait d'allumer la télévision, d'écouter la radio ou encore de lancer internet pour découvrir des nouvelles peu agréables. Terrorisme, insécurité, épidémies, réchauffement climatique et bien d'autres sujets tout autant alarmants les uns que les autres. Il fallait bien le reconnaître, la morosité s'était installée dans toutes les chaumières. Les fêtes de Noël n'avaient plus les mêmes saveurs. Certains avaient même décidé que les 24 et 25 décembre seraient des jours comme les autres. Juste des journées où l'on se levait le matin, avec une seule envie, celle de retourner se coucher.

Sans doute en raison du changement climatique, comme partout ailleurs, Buc, village terrifiant, n'avait plus connu de neige depuis quelques années. Les plus anciens avaient la nostalgie des bonhommes de neige, des descentes en ski ou en luge dans les Vosges toutes proches. Cela devait remonter à cinq ans. En effet, la dernière neige était tombée en 2020 et encore, juste quelques menus flocons. Ne plus voir de neige en Franche-Comté, ce n'était pas normal. « La Terre ne tourne plus rond ! » disaient beaucoup.

En cette fin d'année 2025, le petit Jules, du haut de ses quatre ans, avait grandi au milieu de la peur et de la morosité ambiante. Sa maman, Edwige, était toujours triste. Elle tremblait, dès qu'il allait à l'école. Il ne sortait jamais dehors pour jouer ou se promener. Ce petit bout de chou ne savait pas ce que les fêtes de Noël pouvaient signifier. Quant à la neige, difficile pour lui de s'imaginer à quoi cela ressemblait. Il avait découvert dans la cave de ses grands-parents un drôle de truc en bois et un autre en plastique rouge. Il avait demandé à quoi cela pouvait servir. Sa mère lui avait expliqué que le premier objet était une luge et le second un bob de neige. Elle avait dû lui préciser ce qu'était la neige. Il ne comprenait pas comment des trucs blancs et froids pouvaient tomber du ciel et tout recouvrir. Il essayait pourtant de s'imaginer du coton voltiger dans les airs et se poser sur le sol. Mais si c'était léger, cela ne pouvait pas atterrir et devenir dur pour permettre les glissades. Non, vraiment, il ne comprenait pas !

Dans le village, en cette soirée du 24 décembre, comme un peu partout dans le Pays, chaque habitant venait de s'enfermer dans sa maison. Le petit Jules repensait à cette histoire merveilleuse que sa maman lui avait lue. Une histoire de Noël, avec un sapin décoré de boules étincelantes et une table dressée pour accueillir les membres de la famille, invités pour l'occasion. Dans le conte, il y avait également un vieux monsieur avec une barbe blanche et vêtu d'un manteau rouge. Il portait de grosses bottes et un énorme sac dans le dos. Sa maman disait que c'était une hotte remplie de cadeaux, lui précisant qu'il s'agissait là de bêtises.

Guettant derrière les persiennes, Jules demanda soudain à sa mère de se promener avec lui. Dans un premier temps, la jeune femme refusa. Puis, le garçonnet les yeux emplis de larmes, se mit à hurler :

— S'il te plaît maman, un petit peu dehors, un tout petit peu ! Je veux me promener avec toi !

Comment résister à ce trésor ? Edwige aida son fils à s'habiller, prit son manteau sur la patère et sortit en prenant soin de cramponner Jules. Ils marchèrent ainsi dans le village, où tous les volets étaient fermés. Ils passèrent devant l'église, prirent la direction de la rue de Bavilliers, puis celle du Pâquis qui menait au château d'eau. La nuit était tombée depuis un moment. Edwige craignait de faire de mauvaises

rencontres. Sa main se crispait sur celle du petit garçon, afin qu'il ne lui échappât pas. Elle n'était pas rassurée. S'il devait leur arriver quelque chose de fâcheux, qui pourrait les entendre et leur porter secours ? Quelle idée elle avait eu d'accepter la demande saugrenue de son fils : sortir se promener ! Qui faisait cela de nos jours ? Seule la main chaude de Jules dans la sienne l'apaisait.

Tout à coup, mère et fils s'arrêtèrent. Avaient-ils bien entendu ? Comme un son de clochettes. Edwige se dit que son imagination lui avait joué des tours. Ils reprirent leur promenade. Le tintement se fit entendre à nouveau.

— C'est peut-être le Père Noël, maman !

— Mais non chéri, ce sont des histoires tout ça !

— Je suis sûr que c'est lui ! Regarde là-bas, tout là-bas !

Excité, le gamin réussit à lâcher la main de sa mère pour courir en direction de la masse rouge qu'ils pouvaient deviner au loin. Edwige, affolée, appela son fils en criant.

— Juuuules ! Revient vers moi immédiatement ! Juuuules ! Le petit était déjà loin. Elle courut pour le rattraper. Il s'approchait de la silhouette rouge qui ressemblait en effet à l'image que l'on se faisait du Père Noël. Ce dernier avait pris l'enfant dans ses bras. La jeune femme tremblait, persuadée que son fils allait être kidnappé. En s'approchant, elle vit le regard doux et souriant du vieil homme de rouge vêtu. Celui-ci s'adressa à elle :

— Bonjour Edwige ! N'ayez crainte, je ne vous ferai aucun mal, ni à vous, ni à votre petit trésor de Jules. C'est un garçon si gentil et tellement intelligent. Depuis bien des années, chers humains, vous vivez des périodes difficiles qui vous ont poussés à vous méfier de tout le monde. De même, plus personne ne croit en la magie de la vie. C'est bien regrettable ! C'est la raison pour laquelle, j'ai décidé de vous apporter, ici à Buc, un inestimable cadeau.

Aussitôt il leva les mains vers le ciel, claqua dans ses doigts. C'est alors que de minuscules flocons commencèrent à virevolter ici et là et se poser délicatement sur le sol. Jules, les yeux écarquillés observait cette valse aérienne. Sa mère, la bouche entrouverte, n'avait su quoi répondre au vieux monsieur et ne fut pas plus loquace à la vue des flocons. La neige se mit à tomber par rafales drues. Les flocons devinrent énormes et recouvrirent le paysage.

Le garçonnet riait aux éclats. Le vieux monsieur, qui n'était autre que le Père Noël en personne, l'avait reposé sur le sol. Jules courait partout, essayant d'attraper les flocons dans ses petites mains. Edwige sentit aussitôt une douceur l'envelopper. Elle se sentait aussi légère que les flocons. Elle eut envie de rire comme son fils et ne s'en priva pas.

Le Père Noël, attendrit, les observa.

— N'oubliez pas d'ouvrir votre cœur au Monde ! La vie vous le rendra. Les animaux ont fui les humains, mais ils reviendront. La magie de Noël réapparaîtra dès ce soir ! Regardez dans le village, tous les habitants sont sortis de chez eux pour se réjouir de cette neige. Elle soignera tous vos maux, quels qu'ils soient !

Puis il partit en riant. Edwige se retourna et vit les maisons s'éclairer, les volets s'ouvrir, les bucains sortir, danser sous cette neige qui commençait à recouvrir le sol. Les enfants du village criaient, riaient. Les anciens ressortaient les luges. Tous les habitants avaient retrouvé leur joie de vivre. C'est ainsi que Buc devint le premier village où la vie et le bonheur l'avaient emporté contre la mélancolie et la noirceur du monde.





Le vanneau huppé de Robert Iffenecker

Les oiseaux jouent un rôle important dans l'équilibre de la nature, la biodiversité et notamment dans notre jardin. Ils sont également très agréables à regarder et à écouter. Pour ces raisons, les oiseaux constituent

l'un des symboles de la richesse de la nature et nous nous devons de les protéger.

C'est la première et nous la voulons riche en émotions et lourde de sens pour nous sensibiliser à leur présence dans notre village.

Nous avons choisi un tableau de Robert Iffenecker. Arrivé à Buc en 1993, il y passe une retraite paisible à peindre, observer la nature qui l'entoure.. Il a participé à de nombreuses expositions dans le Territoire de Belfort : Buc, Grosne, Evette Salbert, Giromagny, Montreux Château, Belfort mais aussi à Paris, Avignon, Montpellier, Arles... Aujourd'hui, ses œuvres sont présentées par Janine son épouse devant leur ferme.



Robert a été fasciné par les oiseaux depuis son enfance. Il a peint ce vanneau huppé en 1995.

Le vanneau huppé est une espèce au bord de l'extinction. 75 % des couples nicheurs ont disparu de 1996 à 2010 dans notre région. Ces oiseaux nichent au sol sur des zones humides agricoles. Les travaux des champs se réalisent souvent pendant la période de reproduction. Les nids et les œufs sont détruits par le passage des engins agricoles. Des programmes de protection des nichées ont été mis en place en Franche-Comté en partenariat avec les agriculteurs.

Petit clin d'œil :

«La grande différence entre les oiseaux et les hommes politiques, c'est que de temps en temps, les oiseaux s'arrêtent de voler.»

Coluche

La citation du trimestre

«Décembre trop beau, été dans l'eau.»

Le p'tit mot des jeunes

Le sauvetage du hérisson

En juillet, mon frère a trouvé un hérisson dans le jardin. Après lui avoir donné un bol d'eau, on s'est aperçu qu'il avait les pattes arrière cassées.



On l'a mis dans un carton avec du papier journal froissé et on a contacté l'association Athénas. Cette association, située dans le Jura, s'occupe des animaux sauvages blessés. On a confié « notre » hérisson à une dame de l'association qui l'a ensuite emmené dans le Jura.

Malheureusement, nous avons appris plus tard que ce petit animal n'a pas survécu à ses blessures (il avait les os du bassin cassés). Malgré tout, nous sommes contents de lui avoir donné une chance de s'en sortir en le confiant à des personnes compétentes.

Hannah A.T.

Le hérisson en quelques mots :

- Mammifère diurne
- Durée de vie : 2 à 3 ans
- Poids : 20 g à la naissance et 1,5 kg max à l'âge adulte.
- Nourriture : insectes, fruits, champignons,... (omnivore)



Qui sème des cailloux ?

J'ai trouvé un galet peint dans un trou du mur de la façade, un autre posé sur un tronc d'arbre...



Il est écrit «Love on the Rocks» au dos des galets : littéralement «l'amour sur les rochers» C'est un concept né au Royaume-Uni. Cette activité consiste à répandre un peu de bonne humeur, donner le sourire aux gens gratuitement et facilement en disséminant des cailloux peints un peu partout.

Une fois retrouvés, ils peuvent être partagés sur les réseaux sociaux, conservés ou à nouveau cachés..

Ça marche puisqu'on vous le dit !



Devinette :

Plus j'ai de gardiens moins je suis gardé.
Moins j'ai de gardiens plus je suis gardé.
Qui suis-je ?

Marché d'automne des Voiz1zinc

L'association bucaine a organisé son marché d'automne, le samedi 17 octobre 2020. Une réussite pour cette édition qui a réuni, en extérieur, plusieurs artisans et producteurs locaux, une auteure et des presseurs de pommes. Une météo clémente, une excellente organisation, une belle ambiance, de la musique et de nombreux visiteurs «masqués» ont fait que ce marché s'est déroulé dans les meilleures conditions.



La vie de la ruche - Episode 1



La vie des abeilles en automne, une période de transition

Le mois d'octobre constitue pour la ruche une transition entre l'été où elle est très active et l'hiver où elle vit au ralenti.

Les abeilles d'été sont spécialisées dans la récolte des nectars de fleurs. Elles travaillent de façon frénétique et leur espérance de vie ne dépasse pas 6 semaines. Elles profitent de l'abondance de fleurs présentes dans l'environnement pour stocker le plus de miel possible dans les rayons de la ruche.

Lorsque les jours raccourcissent et que les températures baissent, la reine diminue progressivement sa période de ponte pour quelques semaines.

La nature des abeilles qui naissent à l'automne change : ce sont les abeilles d'hiver. Leur espérance de vie est de 5 à 6 mois.

Elles auront la lourde tâche d'assurer la pérennité de la colonie pendant toute la période de froid. Ainsi, lorsque la température extérieure baisse, les abeilles doivent s'organiser pour maintenir la chaleur à l'intérieur de la ruche. Elles forment alors une grappe en se serrant les unes contre les autres. Plus la température baisse plus elles se serrent pour limiter les courants d'air et réchauffer l'intérieur de la ruche.

Avec cette technique de la grappe, les abeilles maintiennent une température de 20°C au cœur de la ruche. Elles se relayent régulièrement afin que les abeilles les plus à l'extérieur de la grappe puissent venir se réchauffer au centre.

Les abeilles d'hiver vont vivre sur les réserves de miel et de pollen constituées pendant l'été.

Au printemps, à la fin de l'hivernage, les abeilles d'hiver deviennent nourrices et butineuses et font les premières récoltes de nectar pour relancer la ponte de la reine.

Définition du nectar : Le nectar est un liquide sucré contenant 70 à 80 % d'eau, il est produit par les nectaires de fleurs.

Les abeilles butineuses aspirent ce liquide avec leur langue en entrant dans les fleurs.

Pour faire un kilo de miel, il faut ventiler 8 à 10 litres de nectar.

Les multiples bienfaits du miel :

Avec son pouvoir sucrant naturel, il ne faut pas hésiter à en glisser quelques cuillerées dans le thé, les yaourts, les gâteaux, la cuisine...

Grâce à tous ses antioxydants, il renforce le système immunitaire, il apaise les maux de gorge (miel de forêt) et hydrate la peau. Enfin, il est réputé pour être un formidable cicatrisant.

Jean-Louis R.

Célébrations historiques

En raison de la crise sanitaire (Covid 19), les célébrations du 11 novembre et de la Libération de Buc, ont eu lieu en comité restreint. Monsieur le Maire, entouré de ses conseillers municipaux, a déposé une gerbe de fleurs sur chacun des monuments à la mémoire des soldats morts pour la Patrie.



Avis de décès 2020

Fernande Tournier, le 3 novembre
Joseph Quatreville, le 17 novembre

Nos plus sincères condoléances à leurs proches.